POLITIQUE, LITTERATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M''s NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance gé-nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes. heures 7 minut. soir, Omnibus. - 32 -- 47 -- 48 -Express. Express-Poste, Omnibus. matin,

Départ de Saumur pour Angers. 8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris. 49 heure 50 minut, mat. 11 — 51 — malin. 6 — 6 — soir. 9 — 44 — — Départ de Saumur po Omnibus. Omnibus Direct-Poste. Départ de Saumur pour Tours. 7 heures 17 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18f. " Poste, 24f. " Six mois, — 0.10 » — 13 » Trois mois, — 5 25 27 — 0.7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - Les abonnements demandes, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le Moniteur publie dans partie officielle, un rapport à l'Empereur par le ministre de l'instruction publique et des cultes, concernant la division en trois classes, du personnel, des inspecteurs, de l'instruction primaire, dans les départements autres que celui de la Seine, et les traitements affectés à chaque classe, ainsi que la réunion de deux ou plusieurs arrondissements sous la surveillance d'un sent inspecteur, et décret conforme y annexé.

On lit dans le Constitutionnel:

Dans la séance de la Chambre des lords, du 24. le comte de Malmesbory, ministre des affaires étrangères, a donné lecture de plusieurs documents se rapportant à l'affaire du Regina-Cœti. Le noble lord a constaté qu'il résultait de ces pièces officielles que le bon droit était du côté du capitaine français. Il a aussi fait cette réflexion : que l'affaire de la Regina-Cæli prouve, une fois de plus, qu'il ne faut pas toujours ajouter foi au premier récit d'un évènement.

Le premier document dont lecture a été donnée à la Chambre des lords est une dépêche du ministre de la marine de France à son collègue des affaires étrangères, contenant un exposé des faits. Voici

cette dépêche :

d dont Postragues

« Mon cher comte, nous avons appris par les journaux français et anglais les déplorables scènes qui ont eu lieu à propos de la Regina-Cæli sur la cote occidentale de l'Afrique. Je viens de recevoir et m'empresse de vous le communiquer, le rapport du lieutenant Pointel, chef d'état-major du commandant de la station navale de ces localités. J'y ajoute la lettre de M. Protet et celle du commandant de Gorée à ce sujet afin de bien vous mettre au courant de tous les détails de cette affaire. Voici les

faits : » La Regina-Cœli, partie pour la côte orientale de l'Afrique pour y chercher des travailleurs libres pour nos colonies, arriva à Cap-de-Monte le 29 octobre. Le chef de cette localité invita le capitaine Simon à faire choix de cette partie de la côte pour les opérations, et ils se rendirent à Monrovia pour régler les conventions. Le président de la république de Libéria approuva pleinement les vues du capitaine Simon, et celui-ci se hata de verser entre les mains des autorités locales 1,564 piastres pour le droit dû sur 400 travailleurs libres qui devaient lni être fournis en 40 jours. Ce fait, soit dit en passant, peut donner une idée de la confiance qu'il faut accorder aux récentes protestations des autorilés libériennes au sujet de notre émigration, et sur tesquelles l'ambassadeur d'Angleterre à Paris s'est appuyé si fort pour combattre nos propres convic-

» Quoi qu'il en soit, l'enrôlement des émigrants s'est opéré avec le plus grand soin et la plus grande facilité, sous la surveillance à la fois des autorités locales et des agents français. 261 émigrants étaient dejà à bord, le reste était sur le point de s'embarquer, quand, à la suite d'une discussion entre le cuisinier et un nègre, les émigrants massacrèrent le second et onze hommes de l'équipage. Le capitaine Simon voulut se rendre à bord; mais son canot ayant chaviré, il fut contraint de revenir à terre. Puis, aidé par la milice locale et une quarantaine d'Américains qu'il avait loues, le capitaine Simon chercha a reprendre son vaisseau, croisant à l'entour à l'aide de deux bateaux, de façon à ne pas le perdre de vue.

» Les choses en étaient à ce point à la date du 15 avril, lorsqu'arriva l'Ethiope, vaisseau marchand. sous les ordres du capitaine Crost. Ce navire avait été appelé par M. Newoham, consul anglais qui remplit en même temps les fonctions de consul français

Quand ce bâtiment à vapeur fut sur le point d'afteindre la Regina-Cœli, le capitaine Simon, qui ne perdait pas son navire de vue, vint à bord de l'Ethiope, déclara qu'il était le capitaine de la Regina-Cœli, et demanda dans quels termes il pouvait accepter l'appui du steamer anglais. Il ne reçut pas de réponse. Le vice-consul espagnol d'Acre, et un négociant français, passagers à bord de l'Ethiope, lui expliquèrent qu'on allait prendre possession de son bâtiment. Le capitaine Simon voulut alors quitter le pont de l'Ethiope et se rendre à bord de la Regina-Cœli; mais il en fut empêché : on s'empara de sa personne, et on le consigna à la garde de deux

marins anglais.

» Pendant ce temps, l'Ethiope prensit la Regina-Cœli à la remorque, sans rencontrer la plus légère résistance de la part des émigrants, et continuait sa ronte. Le capitaine Simon pria le vice-consul es, pagnol dont il vient d'être question de demander pour lui le temps de réunir à terre huit hommes de son équipage, dont deux étaient blessés; mais le capitaine Crofs refusa peremptoirement, et con-tiona à gouverner vers Monrovia, où l'on arriva à huit heures du soir environ.

» Le rapport du lieutenant Pointel, concernant cet incident, contient le passage suivant : « M. Ma-» nuel Leira y Datoca, le vice-consul espagnol, manifesta son indignation de la conduite brotale du » capitaine de l'Ethiope, et protesta ouvertement contre l'abandon des huit Français. Il délivra en outre au capitaine Simon, un certificat constatant qu'il était présent au moment où son navire » avait été capturé. »

» En débarquent à Monrovia, les capitaine Simon se rendit chez l'agent consulaire français, M. Newnham, l'informa de ce qui s'était passé et dé-posa entre ses mains une protestation contre la saisie de son navire. D'un autre côté, le capitaine de l'Ethiope écrivait à M. Newnham, en prétendant que l'acte dont il avoit pris la responsabilité constituait le sauvetage d'un bâtiment abandonné et amariné en plein océau. La faiblesse, ou platôt la com-plicité des autorités de Libèria vint encore accroître les difficultés. Les émigrants insurgés acheverent de piller le chargement de la Regina-Cœli à l'ancrage même de Monrovia, malgré la présence de l'Ethiope. On leur permit alors de débarquer et de se disperser sans essayer même de se saisir de ceux que leurs camarades signalaient comme les meurfriers des ouze marins. »
Après avoir déclaré qu'il existe un autre rapport

qui corrobore le précédent, et avoir exprimé sa surprise que le gouvernement de Liberia ait permis à ces hommes de s'échapper, le comte de Malmes-

Campone COTELLED ED Land de Fegule

UNE HAINE A BORD.

Emile Fargeolles for enter A STOPPA SO DEUXIÈME PARTIE.

s et bertade : l'ex-chel du poste de la

(Suite et fin.)

Le comte de Bellegrave trouva sœur Aglae prodiguant à Fargeolles des soins chrétiens : Fargeolles venait d'étre saigné, son délire affreux se calmait.

- Ma sœur, dit le commandant du brig, l'autre reclame aussi votre sollicitude. Venez lui dire avec votre grande ame de pardonner et de vivre.

Fargeolles, au même instant, reconnut Eglé de Pier-

- Elle!.... vous!.... ah! la sœur du..... Que me voulez-vous donc encore? dit-il avec un accent d'hor-

- Moi! moi, je veux vous soigner comme un frère au nom du Dieu de paix!.... Il n'y a aucune amertume dans mon âme, Monsieur, daignez vous laisser apaiser par ma voix; fiez-vous au zèle actif de sœur Aglaé.....

Fargeolles stupéfait par tant d'abnégation et de générosité, fut ébranlé un instant peut-être ; mais ensuite un etrange sourire crispa ses lèvres; il se laissa retomber sur son lit et ferma les yeux.

Sœur Aglaé ne se montra pas moins forte au chevet de Jules Renaud; pour la première fois, depuis qu'elle avait pris le voile, elle fit clairement allusion à son existence passée:

-Pardonnez!... pardonnez! disait-elle au moribond; si Charles était votre frère, n'était-el pas le mien aussi?... Si Fargeolles, votre ennemi, a blessé votre âme et a voulu vous ravir la vie, n'a-t-il pas détruit le bonheur et brisé l'existence d'Eglé de Pierremont?..... Dieu a rendu l'un et l'autre à sœur Aglaé, qui pardonne!....

- Si je pardonne ce ne sera point pour vivre!.... si je pardonne, j'en mourrai! dit Jules avec egarement.

Depuis sa dernière rencontre, depuis le duel à mort, une haine ardente, implacable, toujours bouillante, était le violent topique qui faisait vivre Jules d'une vie fébrile et pour ainsi dire artificielle.

Le malheureux se croyait trop faible pour renaître par un sentiment pur comme son amour.

Mais la sœur hospitalière se penchait de temps en temps sur le moribond, carelle voyait que l'heure approchait : son pouls irrégulier se soutenait à peine. Enfin, la sainte fille fit un effort, et s'adressant à Antonine :

- Décidez-le, mademoiselle, à renoncer à sa vengeance; si vous avez quelque empire sur lui, combattez son obstination. S'il acceptait la bénédiction de Dieu, le repos de l'ame pourrait amener la guérison du corps. Le docteur présent confirma ces paroles. Alors eut lieu

une de ces scènes touchantes qu'il faut renoncer à décrire. Antonine implorait Jules , elle l'adjurait en pleurant de rompre avec l'idée fixe qui l'obsédait ; d'oublier ses cruelles pensées, d'ouvrir son cœur à des sentiments plus dignes de lui. Elle parlait avec une telle chaleur, une douceur si pénétrante, que tous les assistants étaient émus jusqu'aux larmes.

- Quand la haine me manquera, dit Jules Renaud avec quelque hésitation, mon cœur cessera de battre.

La religieuse reprit avec énergie :

- Pardonnez, mon frère, pardonnez, dus-iez-vous

- Je pardonne donc, et je meurs... répondit le jeune

- Si ce n'était pas pour lui faire parer sa coque, murmura Gaussard, je dirais qu'on lui a conseillé là une manœuvre de conscrit. Des pardons pour Vent-de-Bout, c'est moi qui lui en donnerais au bout d'une gaffe! Heureusement il y a un grand diable dans l'enfer qui n'entend pas de cette oreille-là; laissons courir!

L'aumônier entra. On le laissa seul avec le lieutenant. Cependant M. de la Rizière introduite, d'abord auprès de Fargeolles , l'entendit maudire Jules avec rage . car le caractère de sa maladie était une exaspération fébrile et billieuse; elle fut révoltée de tout ce que les paroles de l'enseigne lui révélaient de méchant, de bas et de cruel : elle se leva indignée et rejoignit sa fille dans la chambre de Jules Renaud. , shirilen stear braseus ?

bary a donné lecture de la lettre suivante du capitaine Crost, du steamer l'Ethiope, et adressée à M. Newnham, consul de S. M. britannique à Mon-

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que, d'après votre demande en date du 14 avril, je me suis mis à la recherche, à onze beures du soir, du batiment français la Regina-Cœli, dont plusieurs hommes de l'équipage avaient été massacrés par les émigrants qui se trouvaient à bord, et qui ensuite s'en étaient emparés.

» 6 heures 1/2 do matio, 15 avril. - Arrivé au cap Mount, je suis allé à terre, où j'ai appris que la Regina-Gœli avoit été aperçue le 14 avril à six hen-

res du soir, en vue de Galinas.

» 8 heures du matin. — J'aperçois la Regina-Gæli en vue de Galinas, très-près de terre et à la dérive.

» 9 heures du matin. - J'aborde la Regina-Cali, aperçois le capitaine du bâtiment dans un canot, hors de la portée de canon des pirates. Le capitaine me dit, en présence de plusieurs passagers, qu'il y avait déjà plusieurs jours qu'il guettait son bâtiment, mais que les pirates tiraient toujours sur lui chaque fois qu'il arrivait à portée, et qu'ils montraient des dispositions hostiles forsqu'on manifestait l'intention de se rendre à bord.

» 9 heures 15 minutes du matin. — J'entre en pourparlers avec les pirates, qui remettent entre nos mains la Regina-Cœli; j'envoie en conséquence, mon second avec quelques hommes s'emparer de la Regina-Cœli comme prise de l'Ethiope. Je prends alors ce batiment à la remorque et je me rends à Mou-

rovia, j'arrive heureusement.
»Le 16 avril, je nomme M. Mackloie mon agent et lui donne la Regina-Cæli en charge.

» Signé: CROFT. maître du steamer l'Ethiope, »

CHRONIQUE LOCALE.

ELECTIONS. — 2º TOUR DE SCRUTIN. Canton de Saumur. - Nord-ouest. M. Leon Mayaud a été élu membre du conseil

Canton de Saumur. - Sud.

MM. Paul Mayaud et Bucaille ont été élus membres du conseil d'arrondissement.

Monsieur le Rédacteur,

Le 23 juin était jour de fête au collège de Saomur. Mer l'Evêque d'Angers, cédant, avec l'affabilité qui lui est toujours naturelle, aux désirs et aux vœux du digne chef de l'établissement, venait donner la sainte communion et conférer le sacrement de Confirmation aux jeunes enfants preparés par les soins de M. l'aumonier du collège. La plus grande partie des élèves, heureux de s'associer au bonheur de leurs camarades, avaient voulu aussi s'asseoir à la table sainte. Par sa parole douce et persuasive, le bon abbé Papin, curé de Parnay, disposa cette chère jeunesse, et nous vîmes avec la plus grande consolation sur toutes les figures respirer la joie et le recueillement.

La chapelle avait été ornée et décorée avec un

gout exquis.

A 7 heures et demie, Monseigneur se rendit à la

chapelle et commença la messe, entouré du clergé de la ville. M. le comte de Rochefort, commandant de l'Ecole de cavalerie; M. le vicomte O'Neill de Tyrone, sous-préfet de l'arrondissement; M. Louvet, maire et député; M. le Président; M. le Procureur impérial; M. l'Inspecteur de l'académie et tous les membres de l'administration du bureau s'étaient fait un devoir de répondre à l'invitation de M. Chanson, principal du collège. Tous les professeurs témoiguaient par leur présence la part touchante qu'ils prevaient à l'acte religieux de leurs jeunes élèves.

Enfin, dans la chapelle, dans les tribunes et dans l'enceinte du réfectoire, converti, pour ce jour, en annexe de la chapelle, se pressait une foule compacte de parents et surtout de pieuses mères, qui venzient pour être les heureux témoins du bonheur

de leurs enfants

Pendant la sainte messe, des chœurs à deux et à trois voix, chantés avec accompagnement d'orgueharmonium, contribuèrent, par leur exécution pure et suave, à inspirer le plus religieux recueillement dans le cœur des jeunes néophites.

Avant d'administrer le sacrement de Confirmation, Monseigneur voulut bien adresser aux enfants des conseils et des avis qui ont électrisé tous les assistants. Sa parole avait d'autant plus d'autorité, qu'il avait sous les yeux des hommes éminents qui regardent la pratique de la religion comme le plus

sacré des devoirs.

Enfin la fête religieuse est terminée; sur les instances de M. le Principal, Monseigneur se rendit sur la grande cour des pensionnaires, accompagné des honorables personnages qui étaient heureux de lui témoigner leur reconnaissance du bien que sa présence opèrerait dans leurs enfants. La musique du collège exècuta avec un ensemble parfait quelques morceaux d'harmonie pendant que Sa Grandeur faisait le parcours des rangs des élèves disposés en ordre sous les arbres de la cour.

Au moment où tout le cortége allait quitter la terrasse, trois élèves, accompagnés de quelques camarades, sortent des rangs et viennent exprimer à notre vénérable évêque leur vive reconnaissance du bienfait qu'il a daigné leur accorder. Voici les quelques mots que le jeune Servain, au nom des enfants des trois communions, adressa à Sa Gran-

« Monseigneur, oblions lieb saisoirein &

» Pendant les jours de sa vie mortelle, le divin Sauveur aimait à dire à ses disciples : Laissez venir à moi les petits enfants, c'est à eux que j'appartiens. Fidèle image, pour nous, de cette bonté du Dieu que votre main chérie vient de nous distribuer, vous êtes accouru à l'appel de vos petits enfants du collège de Saumur. Aussi, voyez sur nos visages rayonner la joie et le bonheur que Votre Grandeur est venue nous apporter. Votre cœur de père a parlé aux cœurs de vos enfants, et les pieux con-seils que votre bonté paternelle a fait descendre dans nos ames y porteront des fruits salutaires pour

» Oh! si nous venions à oublier vos leçons, si l'entraînement des passions cherchait à nous dé-tourner de la voie du devoir, il nous suffirait de nous rappeler combien la vertu nous parut aimable et attrayante, lorsque nous la contemplions sous vos traits chéris.

» Rester fidèles aux pratiques de la Religion, et nous montrer siers du titre qui nous ennoblit aujourd'hui et dont votre main pontificale nous a décorés, c'est notre vœu, c'est la promesse qu'avec moi viennent vous faire les jeunes confirmés du collège de Saumur. »

De nombreux cris de Vive Monseigneur! accueil-

lirent ce discours ainsi que les suivants.

L'élève Bugnet, au nom de la section des scien-ces, présenta à Sa Grandeur les hommages de ses condisciples.

« Monseigneur,

» Lorsqu'après une apnée d'absence, un père vient revoir ceux qu'il aime, une joie bien douce, que félicité bien suave fait tressaillir tous les cœurs. Ainsi, Monseigneur, la visite, si impatiamment attendue, que Votre Grandeur vent bien nous accorder, comble tous vos enfants d'un bonheur ineffable. Dieu nons en est témoin . Monseigneur, nous sommes profondément touches de ce que vous avez bien voulu venir, dans cet asile de la jennesse, répandre les bénédictions du ciel, en daignant nous distribuer de vos mains vénérables la sainte communion et en appelant sur la tête de nos jeunes condisciples la rosée des dons de l'Esprit-Saint.

» Vous dire que cette faveur portera des fruits; c'est vous assurer que, dans notre reconnaissance, nous n'oublierons jamais cette touchante preuve de

votre intérêt pour nous.

» Les nobles personnages qui entourent Votre Grandeur, et dont nons connaissons bien les tendres sentiments pour la jennesse, qui, eux aussi, par leurs conseils et leurs exemples nous tracent la voie de la Religion, de la vertu et de l'honneur, pourront vous dire, Monseigneur, quels sont pour nous, les soins paternels et la bienveillante sollicitude de l'homme éminent que la Providence, dans sa bonté divine, a placé à la tête de cet établissement; ils pourront vous dire que le guide à qui vous avez confié la direction de nos cœurs, est un père, un véritable ami qui, par ses conseils pleins de sagesse et d'aménité, remplit nos âmes d'une affection sincère et d'une confiance sans bornes.

» Depuis longtemps, Votre Grandeur le sait, ou reproche à la jeunesse d'être indiscrète, mais, sans doute, ce reproche lui a été adressé par des cœurs qui ne connaissent pas la bonté d'un père. Aussi, en venant vous prier d'accorder grace à quelques malheureux coupables, qui feront tous leurs efforts pour ne plus retomber dans leurs fautes, nous venons faire connaître une de vos éminentes vertus, c'est-à-dire le bonheur que vous ressentez à obtenir ou à accorder un pardon. Et, comme dans votre ame généreuse tontes les vertus se donnent la main et vivent en parfaite intelligence, vous bénirez vos enfants en leur permettant d'aller jouir de vos bienfaits sous les frais ombrages de la campagne.

» Qu'il nous soit permis, Monseigneur, de vous

demander encore une faveur. Le bonheur que nous procure aujourd'hui votre visite nous presse d'en solliciter de plus fréquentes. Oh! soyez bien persuade que toutes les fois que vous daignerez revenir auprès de vos enfants, vous les trouverez tonjours remplis d'amour pour notre vénérable père, et toujours prêts à crier d'une voix unanime:

" Vive Monseigneur! "

Après le départ du prêtre, tout le monde s'était ap-

- J'ai pardonné! c'est bien, je suis content, car je meurs, disait l'officier. Adicu, Papillon! adicu, Gaussard! adieu, monsieur de la Rizière! adieu noble sœur Aglae!.... et vous, Antonine, adien! J'aurai du moins tenu un de mes serments, celui de vous aimer jusqu'à mon decuier soupir.

Alors il baissa la tête et resta sans mouvement. On entraîna hors de la chambre la jeune fille eplorée.

Mort! mort! se prit à crier Gaussard en courant dans tout l'hôpital comme un insense.

Il s'arreta devant le lit de Fargeolles, et lui d'un ton de voix farouche et d'un air de menace: - Il est mort, entendez-vous!

- Mort!.... s'écria l'enseigne : il est mort et ce n'est pas de ma main !

A ces mots, it bondit, it se redressa sur son lit, it ir busin nu s y il luonio grinçait des dents. Le vieux matelot recula effraye.

Les infirmiers se précipiterent sur l'enseigne et le retinrent; sœur Aglaé tenta de l'appaiser encore; il la maudissait en vomissant un torrent de blasphèmes.

Fargeolles, regardant fixement le gabier, hurla encore; Tu m'a volé sa vie! j'aurais du le tuer!... Malédiction sur vous !...

A ces mots, le sang l'étouffa, il tomba raide mort. Gaussard resta pétrifié ; il était depuis quelques minutes devant un cadavre violet, quand Papillon vint à lui en courant :

- Père Gaussard, dit-il, ne vous désespérez pas, M. Jules vit encore; ce n'était qu'un évanouissement. M11. Antonine est rentrée, je viens de le lui apprendre.

Ah! s'écria le gabier en tremblant de joie! puisqu'il vit encore, je me dédis: il y a un bon Dieu!

Mme de la Rizière était agenouillée au pied du lit de Jules dont elle réchauffait les mains froides.

- Vivez! lieutenant, vivez! dit Gaussard en ouvrant la porte ; c'est l'autre qui est mort , archi-mort.

Jules ouvrit les yeux. Il avait pardonné solennellement croyant expirer bientôt; mais il avait consenti à mourir et non à vivre sans haine. Il le pouvait désormais ; à cette nouvelle, sa poitrine sembla soulagée d'un poids enorme, il respira plus librement.

Antonine était près de sa mère, qui prit sa main et la plaça dans celle de Jules, comme pour les unir. Une légère rougeur colora les joues du jeune homme, qui sembla revivre tout-à-fait. Des larmes de joie et d'attendrissement coulaient de tous les yeux.

Et sœur Aglae priait encore pour le meurtrier de Charles de Pierremont.

collection , in tree of conclusion, says eller to ; somesy

Dans les papiers d'Emile Fargeolles on trouva le manuscrit de M. Labranche, que M. de Kergal ne put lire sans pleurer :

-Malheureux père! murmura le capitaine de frégate; si grandes qu'aient été ses fautes, méritait-il d'avoir un tel fils?....

Emile Fargeolles fut enterré règlementairement.

Quelques mois après, le commandant de Kergal, le comte de Bellegrave et Bertaut, l'ex-chef du poste de la Thetis, presentement officier du brig le Voltigeur, assistèrent au mariage de Jules Renaud dont Desbagues, alors enseigne, était garçon d'honneur.

Gaussard et Papillon, donnèrent l'exemple de la plus franche gaîté aux vieux et aux jeunes marins de la Severe; tout l'équipage célébra par mille folies le bonheur de son cher lieutenant; - et le vieil agent comptable, qui n'avait pas perdu le goût des calembours, ne crut pas pouvoir en commettre plus de vingt-quatre au repas de

Mais après ces pages dramatiques, le récit des fêtes qui le Jules Renaud avec Antonine de la Rizière serait un hors-d'œuvre.

Nous dirons seulement que dans la chapelle, durant la cérémonie nuptiale, on remarqua une sœur hospitalière qui pria Dieu de toute son âme pour le bonheur des deux époux.

C'était celle qui avait donné à Jules Renaud l'aiguillette d'or de Charles de Pierremont.

reference estat on it served see G. DE LA LANDELLE.

one son he'et ferma les veux.

Après ce discours, que Monseigneur écouta avec toute sa bienveillance ordinaire, l'élève Girault, de la classe de logique, offrit ses hommages dans les strophes suivantes:

> O cara menti Relligio meœ Fidele quantis pectus inebrias. Quim pandis augustos recessos, beliciis! Procul hine inanes

Vanæque pompæ! me juvat et sacros Audire cantus, et fidium sonis Voces canoris temperatas, Aut populum precibus litantem.

Halant odoris thura vaporibus, Et prona flexo turba jacet genu Gui tanta majestas honore Stat mediis operatus aris

Summus Sacerdos O venerabilis, O sancte Prœsul, quem Deus huic gregi Jussit prœesse, et qui paterno Nos tegis atque foves amore,

Quà voce jam nunc, quo tibi debitas Referre possim carmine gratias ? Cœleste donum quo virile Robur inest pueris repente

Benignus affers; nos dapibus sacris Tecum assidemus Qui posuit suum Nostris in oris te ministrum Sit tua, sit Deus ipse, merces!

C'est alors que le saint Evêque, pour lequel la jeunesse a un attrait tout particulier, exprima le bonheur qu'il ressentait de cette délicieuse journée. w Vous désirez vivement, a dit le bon Evêque en souriant, vous désirez que je vive. Et moi aussi je veux bien vivre, pour avoir encore occasion de vous témoigner mon sincère intérêt et mon affection toute paternelle. Cependant le cri de vivat! serait traduit par moi d'une manière fort peu rigoureuse; dans ma langue, il signifie congé! »

Et de nouveaux vivat! accueillirent cette annonce toujours flatteuse aux oreilles des écoliers.

Telle fut cette fête qui nous a bien délicieusement impressionnés, et dont le souvenir fait à chaque instant le sujet des conversations de nos jeunes gens, pendant leurs récréations. G.-T. R.

La commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent vient de faire, en la personne de M. Fouqueteau, une

perte qui laisse de profonds et universels regrets.

M. Fouqueteau était l'homme de bien dans toute la force do mot. Retiré à la campagne, il y vivait dans un bonheur parfait, au milieu d'une famille vertueuse qui l'entourait de soins et d'affection. Doné d'un grand sens, et ce qui vaut mieux encore d'un cœur très-droit, il était, dans sa maison comme au dehors, l'homme d'exemple et de bon conseil. S'élevait-il une discussion, une difficulté entre quelques habitants de sa commune ou des communes voisines, ils couraient à lui, le forçaient en quelque sorte à les juger, à vider leur différend. Il le faisait avec tant d'impartialité et d'intelligence que jamais on ne se plaignit de ses décisions.

Connaissait-il quelques misères profondes, - et il les connaissait toutes, car il passait toute l'année à la campagne, -il portait sans retard, avec de larges aumones, les consolations, les encouragements, si pécessaires à ceux qui sonffrent. Et tout cela il le

faisait sans bruit, sans ostentation.

Aussi quand on le sut dangereusement malade, ce ne fat qu'un cri de douleur; et quand on le con-duisit à sa dernière demeure, où l'on peut dire que les communes des Tuffeaux et de Saint-Florent l'accompagnèrent, tout le monde versait des larmes, les pauvres parce que la mort leur enlevait un soutien et un consolateur, les autres parce qu'ils per-daient un excellent conseil et un véritable ami.

M. Fouqueteau était trop véritablement homme de bien pour n'être pas religieux; aussi la mort ne l'a-t-elle pas surpris. — Dès qu'il se sentit mortellement atteint, il demanda les secours de la religion et les reçut avec la résignation et la foi d'un chré-

Un train, parti de Tours mardi matin, a fait le trajet de cette ville au Mans où il est arrivé vers quatre heures du soir. Reparti mercredi matin du Mans, il est rentré à Tours vers le milieu de la journée. Dans ce convoi se tronvait M. Marc, administrateur du chemin de fer d'Orléans. Le but du voyage était la visite de la ligne. D'après les renseignements qui nous parviennent, la voie est presque complètement terminée; les travaux de construction des gares sont finis, il ne resterait plus à achever que quelques aménagements intérieurs dans les gares et les passages à niveau. On aunonce que la réception officielle de la ligne par les ingénieurs, au nom de l'Etat, se fera prochainement et l'inauguration aurait lieu vers le 12 juillet. - Havas. "

FAITS DIVERS.

On écrit de Naples, 14 juin :

« Nous apprenons, par une dépêche télégraphique de l'intendant de la principauté Citérieure, qu'un ouragan extraordinaire a causé, hier, dans l'après-midi, les plus grands désastres dans la commune de Sala. D'immenses blocs de pierre ont roulé de la montagne et ont abattu près de cinquante maisons. Des familles entières ont péri et on ne connaît pas le nombre des morts. »

- On assure que le nouveau ministère de l'Algérie et des colonies sera installe au Palais-Royal.

On désigne, pour les fonctions de secrétaire général, M. Blanche, qui occupe le même poste au ministère d'Etat; M. Blanche serait remplacé par M. Pelletier.

On annonce aussi que M. Champcourtois, ingénieur des mines, serait chef du cabinet.

Pour chronique locale et faitsdivers : P. M -E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 28 juin. - M. le marechal Randon est arrive ce matin.

La malle de Calcutta, du 17 mai, est également arrivée dans la matinee, apportant des lettres de commerce qui disent que les nouvelles du theâtre de la guerre sont peu satisfaisantes.

De nouveaux désastres, non compensés par des avantages partiels, ont été essuyés par les Anglais. Il se confirme que la garnison de Shajehanpore a eté surprise par l'ennemi venant d'Oude. Cette surprise aurait été suivie d'un pillage et d'un massacre. Les Anglais qui sont parvenus à se réfugier dans les fortifications ont été secou-

La princesse de Jhansi continue ses opérations guerrières. Un engagement a en lien à Bitapore, près de Lucknow. Le géneral Walpole et le 9° lanciers ont chargé trois fois les cipayes, mais vainement. La circulaire commerciale imprimée à Calcutta dit que

le général Walpole a été tué, ainsi que sept officiers. De nombreux soldats ont peri.

Les colons ont appris avec satisfaction le prochain envoi de neuf mille hommes.

Londres, 28 juin. — On a reçu de Bombay, en date du 8 juin, les nouvelles officielles suivantes :

Le genéral Rose avait pris Calpée le 23 mai sans éprouver de pertes : l'ennemi s'était enfui en perdant tous ses canons, ses éléphants et ses monitious. Gwalior avait été attaqué et pillé par les rébelles. Sir Colin Campbell avait occupé le 26 mai Jellahabad. Dans la partie méridionale du Mahratta le désarmement s'opérait avec de grandes difficulté. L'orde desarmement s'opérait avec de grandes des la companyant de les constitutions des inquisités de les constitutions des inquiétiques les constitutions de la constitution difficultés. L'Oude donnait tonjours des inquietudes. Les rebelles continuaient à menacer Lucknow, mais la ville était suffisamment défendue. - Havas.

VILLE DE SAUMUR.

ADJUDICATION de matériaux à provenir de la démolition de 2 maisons situées à Saumur, rue du Paradis et carrefour du Puits-Tribouillet, acquises par la commune de Saum ur de MM. BIGEAU et Guerin, pour continuer l'alignement du côté sud de la rue neuve Beaurepaire.

Le mercredi 30 juin 1858, à midi, en l'hôtel de la Mairie, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux, des matériaux à provenir de la démolition des 2 maisons ci-dessus désignées, sur la mise à prix 3,000 francs.

Le cahier des charges clauses et conditions de cette adjudication est déposé ou secrétariat de la Mairie, où il pourra en être pris connaissance tous les jours de midi à quatre heures (Fêtes et Dimanches exceptés).

Hôtel-de-Ville, le 18 juin 1858.

Le Maire de Saumur, député au Corps-Législatif LOUVET.

STÉREOSCOPES, portraits aux stéréoscopes, d'après nature, de s. m. L'empereur napoléon III: prix: 5 fr. - ALEXIS-GAUDIN et frères, éditeurs, à Paris, rue de la Perle, nº 9. - Vues, groupes, paysages, etc., etc.

ARTICLES DE PHOTOGRAPHIES

Les PILULES FERRUGINEUSES DE VALLET, approuvées par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 8 mai 1838, sont reconnues comme le médicament le plus sûr et le plus en vogue pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches, et pour forti-fier les tempéraments faibles et lymphatiques. Pour ne pas être exposé à acheter de la contrefaçon il faut s'assurer que les flaçon portent bien le cachet et la signature de Vallet, leur inventeur. On les trouve

chez tous les pharmaciens dépositaires des Perles d'Ether anti-nerveuses du Dr Clertan. (180)

Marche de Sanmur du 26 Juin.

Froment (hec. de 77 k.) 14 72 Graine de colza 23 -
20 qualité, de 74k. 14 15 - de lin 25 -
Seigle 8 — Amandes en coques
Orge 8 40 (Phectolitre)
Avoine (entree) 12 cassées (50 k) 78 -
Fèves
Pois blancs 32 — compris le fût,
- rouges 27 20 1° choix 1837
Cire jaune (30 kil) . 225 2° (4) 80 -
- de chenevis 45 — de Chinon 80 —
- de lin 30 de Boorgueil . 110 -
Paille hors barrière. 24 93 Vin blanc des Cot.,
Foin td 67 32 1 1 e qualité 1857
Luzerne $70 - 2^{\circ} - 2^{\circ} - 30 - 5^{\circ}$ Graine de trefle $62 - 3^{\circ} - 3^{\circ} - 30 - 5^{\circ}$
Graine de trefle 62 — — 3* " —
— de luzerne . 40 — ordinaire — —
(a) Prix du commerce.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 16 au 23 juin.

Nous assistons encore à un avortement de la hausse. y a six mois, lorsque le coupon de la bourse fut détache sur le 3 1/0, se présenterent les mêmes faits qui se renouvellent aujourd hui. Le coupon se détacha en baisse. Le 3 (1/0), qui était, le 8 décembre, à 67 80, tomba le 7 à 66 13, et le surlendemain à 66 03. A partir de ce mo-ment on vit reparaître les acheteurs et la rente remonter assez promptement à 67 fr. C'etait le commencement d'une campagne de hausse qui se prolongea encore un mois. Cette reprise marquait la fin de la période aiguë de la reprise commerciale. Elle avait été précédée des mêmes symptômes qui ont amené le mouvement actuel, c'est-à-dire l'abaissement du taux de l'escompte et de la reconstitution des réserves métalliques dans les encaisses des Banques. Le marché offrait le même aspect qu'aujourd'hui; le decouvert y était considérable, la spéculation découragée, et le comptant seul se disposait à rentrer dans les valeurs.

La hausse qui a suivi, cette fois encore, le retranche-ment du coupon, a trouvé son terme à plus courte echéance. Comme au mois de janvier, ce sont des préoc-cupations politiques qui l'ont arrêtée. La spéculation à la baisse avait conservé ses positions, et, des qu'elle a vu chanceler la confiance des acheteurs, elle a multiplié les offres pour affaiblir les cours. De 68 50 la rente 3 0/0 est retombée rapidement à 68 fr., et, après avoir fait une halte d'un jour à ce prix, elle a retrogradé à 67 83. Ainsi le coupon, qui était à moitie regagné, est de nouveau entièrement perdu.

Ce résultat est fait pour décourager les capitalistes qui avaient commencé à espérer sérieusement la durée de la hausse. S'il est funeste à la rente, il l'est encore plus aux actions des chemins de fer. La faveur publique qui revenait à ces valeurs s'en éloigne encore, et il est à craindre que le marché ne retombe dans le marasme où il languer de la contract de guissait avant cette dernière tentative de hausse. Les grandes lignes avaient été l'objet de levees importantes à la dernière liquidation, et on assure que les capitaux se disposaient à lever encore des titres à la fin du mois; mais si le marché ne se raffermit pas avant cette époque, il est probable que les livraisons de titres excèderont les

besoins des acheteurs. L'Orléans est retombé de 1,265 à 1.225, le Nord de 960 à 930, l'Est de 635 à 625, le Lyon de 776 25 à 743 75, le Midi de 540 à 503 75, l'Ouest de 603 à 378. Aiusi des

Le chemin de la ligne d'Italie annouce le pasement de l'intérêt semestriel, 3 75 par action, à partir du 1 millet, soit sur la présentation des actions constatant le 3° versement de 50 francs, soit après le dépôt préalable du coupon, n° 4, détaché de l'action sur laquelle a été effectué ce versement; on sait du reste qu'une importante section de ce chemin doit être ouverte dans le courant de

La Caisse paternelle, Compagnie d'a surances généra-les sur la vie et contre les accidents de chemin de fer, a réuni ses actionnaires le 27 mai dernier, et l'assemblée a vote la distribution d'un dividende 15 0/0, intérêt compris. Ce résultat remarquable justifie la réputation de cette Compagnie et la préférence que lui accordent les personnes qui contractent des assurances sur la vie. Les capitalistes sérieux recherchent ses actions comme placement de premier ordre.

Les valeurs industrielles côtées n'obtiennent que de rares acheteurs. On s'occupe beaucoup de la nouvelle souscription qui vient de s'ouvrir aux obligations de la la Cité d'Orleans. Par une combinaison des plus ingé-nieuses, ces obligations émises à 500 fr. sont remboursàbles à 4000 fr. au minimum, garanties par première hy-pothèque, par privilége de vendeur et de constructeur, et par droit d'antichrèse; elles rapportent en outre 6 0/0 soit 30 fr. par an.

(Correspondance générale de l'Industrie).

BOURSE DU 26 JUIN.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. - Ferme a 68 23. 4 1/2 p. n/n hausse 50 cent. - Ferme à 94 19. BOURSE DU 28 JUIN.

5 p 0/0 sans changement. - Ferme à 68 25 4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. - Perme a 94 00

P. GODET , propriétaire - gérant.

Elude de Armand SIMON, huissier-(081) audiencier à Saumur.

VENTE MOBILIERE

Par autorité de justice.

Le mercredi 30 juin 1858, à midi, et jours suivants s'il y a lien, à midi, an domicile du sieur GIRAULT, aubergiste, a Saumur, rue Dallier, hôtel do Croissant, il sera procédé par le ministère de Mº Plé, commissaire-priseur à Saumur, à la vente aux enchères et au comptant de divers objets mobiliers consistant en: lit, armoire, commodes, buffet, tables, batterie de cuisine, usiensiles de cabaretier, placards, chaises, tabourets, etc., etc. (331)On paiera comptant.

AND MAIN WAS THE TANK OF THE PARTY OF THE PA En totalité ou par parties,

UNE MAISON.

Située à Saumur, rue d'Orléans, Composée de trois boutiques sur la rue, cour, magasins et écories der-

rière, donnant sur la rue Dallier. S'adresser à Mme Jourdnan, proprietaire aux Ponts-de-Ce, ou a Me DUTERME, notaire à Saumor. (332)

Etude de Me TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

WIND MAN TO THE REAL PROPERTY OF THE PARTY O

En totalité ou en détail,

UN TRÈS BEAU TERRAIN Sis a Saumur, rue du Champ-de-Foire et rue Verte,

D'une contenance de 8,156 mètres carrés

Ce terrain, très-convenable pour toute espèce de construction, pourra être divisé au gré des acquéreurs. S'adresser audit notaire. (315)

Etude de M. HENRI PLÉ, commissairepriseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE Après décès.

Le vendredi 2 juillet 1858, à midi, il sera procédé, par le ministère de M° Henri PLE, commissaire priseur, dans la maison où est décédée la veuve MARTINOT, née DELARUE, sise à Saumur, rue du Portail-Louis, à la vente aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu:

Lits, couette, convertores, couvrepieds, draps, essuie-mains, armoire, effets, tables, chaises, pelle, pincettes, batterie de cuisine et autres

On paiera comptant, plus 5 p. %.

On demande, pour une maison de compagne, un DOMESTIQUE pouvant entrer de suite au service; on désire qu'il connaisse le jardinage, et qu'il ait l'habitude des chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

PONMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOVEN-AGE.

Cette pommade est composée de plantes hygieniques à base tonique. Déconvert dans un manuscrit par CHAL-MIN, ce remede infaillible emit employé par nos belles châtelaines du moyen-age, pour conserver, jusqu'à l'age le plus avance, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce pro-duit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN . à Rouen rue de l'Hôpital, 40. - Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. - PRIX DU POT : 5 FR. (19)

A VENDRE

Jolie JUMENT à deux fins. S'adresser au bureau du journal.

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On pent s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Sanmor, chez M. LECOT-TIER, relieur, roe do Petit-Maore, 12, et à Poris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

M. SIMON, huissier, demande un CLERC. (282)

L'IODE NAISSANT du De J. BERNARD, sans mercure, copahu, nitrate d'argent, tannin, etc., les MALADIES CONTAGIEUses récentes ou chroniques; les suites de traitements incomplets ou restés sans succès ; les AFFECTIONS DE LA PEAU les plus rebelles (dartres, teignes, bontons, rougeurs, taches, démangeaisons, etc. Consultations de 3 à 5 heures (gratuites de 9 à 10 heures), rue Montmartre. 161. Guérisons à forfait et traitement par correspondance. Dépôt des médicoments à la pharmacie, rue Montmartre, 141.

Médecin-Dentiste de la Faculté de Paris,

Docteur en chirurgie de l'Université d'Iéna, passage Vero - Dodat, 33, ci-devant place du Palais-Royal, 225, PARIS.

M. d'Origey, après quinze années d'étude raisonnée et d'expérimentation des anciens et nouveaux systèmes, est parvenu aux dernières limites de la perfection dans l'art du Dentiste. Absence complète de la moindre douleur dans la pose et l'emploi de ses Dents et Rateliers; imitation parfaite de la nature; facilité de broyer les aliments les plus durs; inaltérabilité et solidité garanties; à tous ces avantages se joint une modicité de prix inconvue jusqu'ici, puisque M. d'Origny, grace à ses perfectionnements, a pu réduire à cinq francs le prix de ses Dents, avec garantie écrite pour dix aus. - Visible de 9 à 5 heures, passage Vero-Dodat, 33, Paris.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

HUILE PEYRAT.

Le metre, Le bitume rend impermeables tous les corps qu'il penètre, et il les préserve bitume de 2 côtes. centimes.

du feu et de l'humidité. Les propriétés incontestables de durée et d'économie du carton bitume l'ont fait adopter par

BEARSON A PARES: Chalons. Rue du Mail , 27 , et rue Saint-Pierre-Montmartre , 7.

Cette huile, employee seule à chaud au moyen d'un pinceau, donne au bois blanc une teinte de vieux chêne et une les ministères, les gares de chemins de fer les usnes, les forges, par un grand nombre d'administrations, pour les fermes-modèles du gouvernement et pour le camp de ment. Prix: 75 c, le kil.

MAISONS A Lyon, rue de Pnzy, 23.

A Reims, place du Palais, 2. (196)

UN AN: 4 FR.

Administration, 7, rue de la Bourse.

Le mètre,

bitume

d'un côte,

centimes

5° ANNEE. Administration, 7, rue de la Bourse.

Le CRÉDIT FINANCIER, journal hebdomadaire, le meilleur marché de tous les journaux, quatre francs par an pour Paris et les départements, paraît le dimanche matin et contient: Un article situation, résume géneral de la Bourse de la semaine; une chronique des Chemins de fer français et étrangers, renseignements sur les lignes projetées ou en cours d'exécution, détails de service; faits divens et nouvelles inventions, applications de la science à l'industrie, détails commerciaux sur les denrées de première nécessité; bibliographue spéciale, commerciale, scientifique, financière; assemblées d'actionnaires, paiements d'intérêts et de dividendes; jurisprudence commerciale; bulletin des theatres de Paris; courrier financier de la semaire et feuilleton; enfin, un tableau de la Bourse relevé sur la cote officielle.

les représenter aux assemblées d'actionnaires et dans toutes les affaires où leurs intérêts se trouvent engagés; de toucher tous effets publics, arrérages de rentes, coupons d'actions ou d'obligations, etc.; d'opérer les versements appelés; de convertir les titres, d'effectuer les dépôts, retraits ou renouvellements de dépôts d'actions, de fournir les renseignaments les plus exacts sur la valeur de tous les titres; et, en général, sur toutes les opérations de finances. Les opérations sont les suivantes: Souscrire, acheter et vendre, pour le

compte de tiers, tous effets publics, actions et obligations industrielles de France et de l'Etranger; - prendre part, sur ordres, à tous emprunts, soit

MM. E. Pegot-Ogier et Cio se chargent, pour le compte de leurs clients, de | d'Etat, villes et compagnies, à tous travaux publics, entreprises commerciales et industrielles; - faire des avances ou ouvrir des crédits, en compte courant, sur dépôts de titres, effets publics, actions ou obligations; - recevoir des sommes en comptes courants, et tous titres en dépôt.

Caisse de report recevant toutes sommes pour être utilisées en REPORTS. Le report est une opération lucrative et sûre, puisqu'elle repose toujours sur actions ou obligations, offrant toute garantie. Versements à volonté. (Chaque compte courant est arrêté au bout d'un mois.) Il est délivré à chaque déposant un récépissé extrait du livre à souche.

Opérations de Ranque et de Bourse, Caisse de Dépôts, Reports, Bénéfices payés tous les mois.

Pour toutes demandes et lettres, écrire franco à MM. E. PEGOT-OGIER et Cio, ou à M. le Directeur du Crédit financier, rue de la Bourse, 7. - Pour envois de fonds, envoyer par lettres chargées, et dans les villes où la Banque de France a des succorsales, verser au crédit de MM. E. Preor-Ogien et Cio, banquiers.

ABONNEMENTS-

PAS DE PRIMES, MAIS DEUX NUMEROS PAR MOIS AU LIEU D'UN.

BUREAUX A PARIS Rue Ste-Anne, 64.

DÉPARTEMENTS. \ 18 f. 10 f. Etranger, selon le tarif postal

Envoyer franco au Diou sur Paris, ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries. A Salasa ses

(Journal des Dames et des Salons. — 5° ANNÉE. — Sous le patronage de Mº la comtesse Dash)

Est le seul journal du genre auquel son immense succès en France et à l'étranger ait permis d'offrir à ses abonnées, sans augmentation de prix, BEUX NUMÉROS par mois au lieu d'Un. Elle publie FAR AN 34 numéros grand in-8°, édition de luxe, rédigés par les sommités de la littérature, 24 gravures de modes coloriées, dessinées par Mmº Héloïse Leloir; 15 Planches de Broderie par nos premiers dessinateurs en ce genre; — 15 Planches de Patrons de Robes, Manteaux, Vêtements d'Enfants — Plusieurs Planches coloriées de Tapisserie, Filet et Crochet; — environ 40 Morceaux de Musique pour Chant et Piano; — et une multitude de Travaux de Dames en Tapisserie, Filet, Crochet, Tricot, etc.

La FRANCE ÉLÉGANTE publie en ce moment le Château de Pinon, grande nouvelle en 2 vol. in-8°, par Mme la comtesse DASH. On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le En mairie de Saumur, le